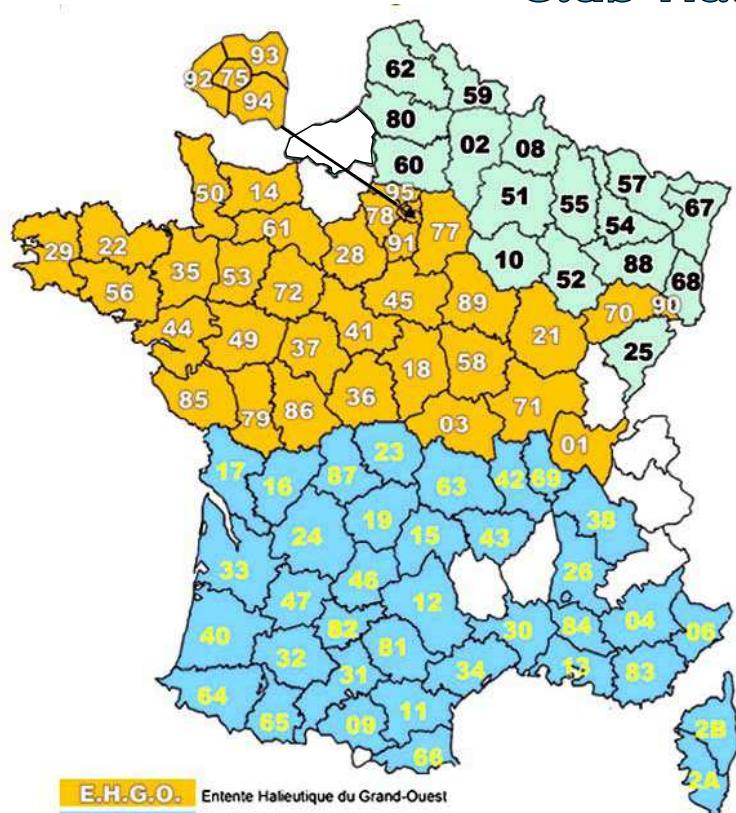


Union Réciproitaire du Nord-Est

Entente Halieutique du Grand Ouest

Club Halieutique Interdépartemental



E.H.G.O. Entente Halieutique du Grand-Ouest
C.H.I. Club Halieutique Interdépartemental
U.R.N.E. Union Réciproitaire du Nord-Est



Depuis le 1^{er} janvier 2011, un accord de réciprocité a été signé entre le Club Halieutique Interdépartemental (CHI), l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO) et l'URNE.

En contrepartie d'un timbre supplémentaire de 25 euros, soit un coût total de 110 euros pour un pêcheur ayant une carte interfédérale ou de 132* euros pour une personne ayant pris le timbre URNE de façon séparée, il est désormais possible de pêcher sur 86 départements.

Pour les pêcheurs en réciprocité URNE, ce timbre CHI-EHGO est à acquitter une fois chez un dépositaire d'une AAPPMA membre d'une de ces deux réciprocités.

Pour les pêcheurs membres du CHI ou de l'EHGO, le timbre URNE est à acquitter avant la première pêche dans le département concerné chez un dépositaire d'une AAPPMA ayant intégré l'URNE.

renseignements sur le CHI et l'EHGO :

**Entente Halieutique
du Grand Ouest**
 Le Moulin à Papier
 28 400 SAINT-JEAN-PIERRE-FIXTE
 Tél : 02.37.52.06.20 - Fax : 02.37.52.89.56
 Courriel : peche28@orange.fr
 Site : <http://www.ehgo.fr/>

**Club Halieutique
Interdépartemental**
 Résidence Concorde 1
 23 rue Henri de Turenne
 66 100 PERPIGNAN
 Tél : 04.68.50.80.12 - Fax : 04.68.50.85.40
 Courriel : club.halieutique@wanadoo.fr
 Site : <http://www.club-halieutique.com/>

* prix minimum